Déremboursement des bandelettes de Kétodiastix

Certains pharmaciens ne réagissent que maintenant en raison d'une faible vente du produit.

En Février 2011, l'AFD avait alerté le Ministère et le Comité Interministériel sur la nécessité de maintenir le remboursement de ces bandelettes. Le laboratoire aurait demandé une augmentation de prix de ces bandelettes et en cas d'échec de cette augmentation, son déremboursement pour pouvoir le vendre au prix qu'il souhaiterait.
Ces négociations n'ont pas permis un accord entre le laboratoire et le Ministère, le remboursement n'a donc pas été renouvelé à l'échéance.

L'AFD va bien entendu à nouveau intervenir entre le laboratoire et le Ministère pour obtenir la possibilité d'un remboursement équitable pour le laboratoire et permettre ainsi le maintien de cette prise en charge.